Résolution présentée par la délégation du

Qatar

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne La création d'une brigade internationale de prévention des infections

sexuellement transmissibles (IST)

L'Assemblée Générale.

Alarmée par la propagation croissante des infections sexuellement transmissibles (IST)

dans le monde, mettant en péril la santé publique, la stabilité sociale et le

développement durable des nations,

Constatant avec inquiétude que les campagnes de prévention menées jusqu'à présent

n'ont pas produit les effets escomptés, notamment en raison d'un manque

d'éducation, de sensibilisation et de coordination internationale,

Rappelant que la santé est un droit fondamental reconnu par la Déclaration Universelle

des Droits de l'Homme et que la prévention constitue un pilier essentiel de

toutes politiques sanitaires efficaces,

Remarquant que dans de nombreuses régions du monde, notamment au Proche-Orient, en

Chine, en Inde, en Indonésie, en Afrique ainsi que dans certaines zones d'Europe, on observe une recrudescence inquiétante de maladies telles que le VIH, la syphilis, la chlamydia et la gonorrhée, et que selon l'OMS plus d'un

million d'IST sont contractées chaque jour dans le monde,

Convaincue que l'éducation, la sensibilisation et la responsabilité individuelle constituent les

instruments les plus efficaces pour freiner la propagation des IST et protéger

les générations futures,

Décide

La création d'une brigade internationale de prévention des IST, placée sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et coordonnée par le Qatar, afin de : diffuser des campagnes mondiales éducatives et adaptées aux contextes culturels locaux, promouvoir la responsabilité individuelle et collective en matière de santé sexuelle, soutenir les États dans la mise en place de programmes de prévention et de dépistage accessibles à tous;

 L'élaboration d'un Guide international de reconnaissance et de prévention des comportements à risque, destiné à accompagner les autorités sanitaires locales dans leurs actions de sensibilisation, dans le respect des valeurs morales et culturelles propres à chaque société.

Le texte français fait foi